



## Semaine 2017 de l'OCDE

# PRINCIPAUX MESSAGES DES SYNDICATS

## CRÉER DES EMPLOIS DE QUALITÉ ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS & REDUCING INEQUALITY

### LA NÉCESSITÉ D'UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

**L**a réunion 2017 du Conseil au niveau des ministres compte faire en sorte que « la mondialisation fonctionne pour tous », le forum de l'OCDE qui la précède a l'intention de « combler les fossés ». Cela est bien nécessaire à l'issue d'une année marquée par la révolte d'électeurs contre leurs gouvernements, contre les institutions et contre le fonctionnement-même du système économique. À la base de ce rejet populaire il y a un double échec politique : premièrement l'incapacité de mettre en œuvre une reprise satisfaisante après la crise financière, qui a abouti au contraire au piège d'une croissance faible ; et deuxièmement, l'incapacité de procéder à une répartition plus équitable des bénéfices de la mondialisation et du progrès technologique et économique. Les membres affiliés du TUAC sont en première ligne pour proposer des solutions politiques et pour donner suite aux légitimes revendications qui ont été à l'origine de ce rejet populaire. Les gouvernements réunis en cette assemblée de la RCM doivent donner l'espoir que ces questions préoccupantes sont entendues et se traduiront par un changement de politique.

Les syndicats interpellent les ministres de l'OCDE sur les principales mesures de politiques publiques pour s'attaquer à court terme aux défis de l'emploi, de la croissance et de la justice sociale et à agir en vue des objectifs à long terme pour une croissance inclusive des économies plus numériques et plus vertes :

#### **SORTIR DU PIÈGE DE LA CROISSANCE FAIBLE ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS**

Agir pour une relance budgétaire concertée accompagnée d'une **hausse sensible des investissements publics** privilégiant la création d'emplois, l'infrastructure, la réduction des écarts hommes-femmes et des jeunes en matière d'emplois et l'économie à faible émissions de carbone, tout en maintenant une orientation suffisamment expansionniste de la politique monétaire ;

Traiter l'écart entre la productivité et les salaires en **s'éloignant des réformes structurelles** visant à affaiblir les institutions du marché du travail, mettre fin à la part croissante des 10 % de revenus supérieurs et contrebalancer le pouvoir unilatéral du patronat de fixer les salaires ;

Maintenir une **demande intérieure soutenue**, en renforçant la couverture de la négociation collective, les salaires minimums correctement fixés et la protection des emplois, dont la notification préalable des salariés ;

Donner un mandat pour la **révision de la stratégie de l'OCDE sur l'emploi** qui vise à des performances du marché du travail qui soient justes et équitables ;

#### **GÉRER LA TRANSITION NUMÉRIQUE, RENFORCER LE DIALOGUE SOCIAL ET LES SERVICES PUBLICS**

Adapter le **cadre de « transition juste » à la numérisation des économies** et s'attaquer aux défis réglementaires posés par les modèles économique de l'économie numérique en matière de fiscalité, de conditions de travail, de rémunération et de sécurité sociale, du droit de la

Les recommandations du TUAC sur la transition et l'économie numériques



concurrence, du gouvernement d'entreprise et de la confidentialité des données ;

**Renforcer les systèmes d'éducation et de formation** pour satisfaire les différents besoins de compétences dans l'ensemble des groupes d'âge et des groupes sociaux en tenant compte des écarts homme-femme et en reconnaissant les besoins des migrants ;

Promouvoir le dialogue social au moyen de **la négociation collective et des mécanismes de représentation des salariés en entreprise** pour anticiper le changement et améliorer la productivité de l'entreprise ;

S'engager en faveur d'une **gouvernance publique « axée sur la population »** se fondant sur le dialogue social, l'intégrité et la responsabilité publique et l'accès universel aux services publics, un soutien à l'économie des soins ;

**Restaurer la fiscalité progressive** pour la croissance inclusive et le financement durable des services publics.

## **POUR UN SYSTÈME MULTILATÉRAL QUI DONNE CONFIANCE**

Soutenir l'introduction d'une taxe sur les transactions financières et **s'attaquer à la question des répercussions de la financiarisation des économies** sur la productivité, les inégalités, la stabilité financière ;

Développer un agenda progressiste sur le commerce et l'investissement qui rééquilibre les droits et les obligations des investisseurs étrangers, accroît la transparence et la responsabilité dans les négociations, protège le droit de réglementer et les services publics et assure des conditions de concurrence équitable, notamment par **un seuil de normes sociales et environnementales contraignantes** ;

**Modifier les règles qui régissent les Points de contact nationaux** de sorte que les PCN du pays d'origine et du pays d'accueil soient conjointement responsables du traitement des cas spécifiques avant de modifier les règles relatives à l'élargissement de l'adhésion aux Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales ;

Mettre en place une législation nationale sur le **devoir de vigilance de l'entreprise en matière de droits humains** et de promouvoir les Guides généraux et sectoriels de l'OCDE sur le devoir de vigilance.

## **L'adhésion à l'OCDE**

- Réaffirmer les valeurs démocratiques fondamentales de l'OCDE que tous les pays membres et en processus d'adhésion se doivent de respecter ;
- Vérifier, en travaillant de concert avec les syndicats colombiens, que la situation sur place a évolué de manière positive en ce qui concerne les droits des travailleurs, ainsi que les droits et la sécurité des syndicats, avant l'adhésion de la Colombie à l'OCDE ; et enjoindre la République de Corée à respecter ses engagements, 20 ans après son adhésion, à respecter les normes fondamentales du travail.

### **À propos du TUAC**

La Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) est l'interface des syndicats avec l'Organisation à Paris et ses membres. Les membres du TUAC proviennent de 58 centrales syndicales représentant 66 millions de travailleurs dans les pays de l'OCDE. Par ailleurs, le TUAC a des membres associés au Brésil, en Indonésie, en Fédération de Russie et en Afrique du Sud. Plus de 500 représentants syndicaux participent chaque année aux réunions du TUAC et de l'OCDE.

### **ACTIVITÉS PRINCIPALES**

Informer sur les politiques de l'OCDE  
Faciliter le dialogue sur les politiques  
Relayer les positions syndicales  
Organiser des réunions et des groupes

Le TUAC agit en faveur de politiques qui créent de la croissance durable et inclusive et des emplois de qualité dans le monde entier. Il couvre de près les politiques relatives à l'investissement, aux marchés financiers, à la gouvernance d'entreprise, à l'innovation, aux compétences, au développement et au changement climatique, ainsi qu'à la fiscalité. En coopération avec la Confédération syndicale internationale (CSI), le TUAC coordonne les contributions aux processus G20 et G7 via le L20. Pour répondre aux défis futurs, des politiques globales doivent être développées dans des structures participatives avec toutes les parties prenantes. Cela rend le dialogue social et la négociation collective plus importants que jamais.



**TUAC.ORG**

**@TUACOECD**

**WORKERSVOICE@OECD**

**TUACOECDMNEGUIDELINES.ORG**